



L'avenir des langues à Bruxelles/ De toekomst van de talen in Brussel

**Débat entre têtes de liste/ Lijsttrekkersdebat
Palais de la Bourse/ Beurspaleis
26/04/2019**

**Synthèse sélective et conclusions personnelles
par Philippe Van Parijs**

Participants/ Deelnemers

Ont aimablement accepté notre intervention à intervenir en tant que panelistes :

Philippe CLOSE (dernier sur la liste régionale PS)
Benjamin DALLE (eerste op de CD&V lijst voor het Vlaams Parlement)
Françoise DE SMEDT (première sur la liste régionale PVDA)
Céline FREMAULT (première sur la liste régionale CdH)
Joëlle MAISON (deuxième sur la liste régionale DEFI)
Françoise SCHEPMANS (première sur la liste régionale MR)
Pascal SMET (eerste op de lijst One.Brussels voor het Brussels Parlement)
Barbara TRACHTE (deuxième sur la liste régionale Ecolo)
Cieltje VAN ACHTER (eerste op de N-VA lijst voor het Brussels Parlement)
Elke VANDEN BRANDT (eerste op de Groen lijst voor het Brussels Parlement)
Guy VANHENGEL (eerste op de Open VLD lijst voor het Brussels Parlement)

Deux questions

Après une introduction factuelle dont bon nombre d'éléments sont repris dans un *fact sheet* distribué à tous les participants, les panelistes ont été invités à répondre, en deux tours, aux deux questions suivantes, en évitant de débiter un fragment de leur programme pour pouvoir se concentrer sur l'une ou l'autre proposition, de préférence originale, et en veillant à respecter la contrainte de deux minutes par personne — ce à quoi ils sont parvenus au delà de nos attentes, avec l'aide discrète d'une petite sonnette maniée avec autant de vigueur que de tact...

1. Quelles initiatives considérez-vous comme les plus urgentes et/ou les plus prometteuses pour relever les défis linguistiques de Bruxelles?
2. Quelles sont les réformes institutionnelles (s'il y en a) que vous considérez comme les plus importantes pour permettre à la Région de Bruxelles-Capitale de relever les défis linguistiques auxquels elle est confrontée?"

Entre les deux tours, Yvon ENGLERT (recteur de l'Université libre de Bruxelles) et Caroline PAUWELS (rectrice de la Vrije Universiteit Brussel) ont présenté leur projet d'école multilingue.

Une volonté partagée

En guise de synthèse sélective des échanges, commençons par une observation optimiste. Non seulement les relations entre politiques bruxellois semblent plutôt bonnes (Guy Vanhengel, arrivé en retard, fait la bise à tout le monde, sans distinction de langue maternelle, ni de sexe d'ailleurs), mais ils s'accordent toutes et tous, comme lors du débat d'avril 2014, sur l'importance de l'apprentissage par tous des deux langues officielles. Didier Gosuin (FDF à l'époque) était clair sur ce point en 2014 et a tenu parole pendant la législature, notamment par son soutien à l'action d'Actiris dans ce domaine, et Joëlle Maison, qui a pris le relais ne l'a pas démenti, même si elle a surtout insisté sur l'obtention de la possibilité d'immersion en anglais aussi à Bruxelles. Cielte Van Achter, pour sa part, a pris la peine d'affirmer haut et clair en français l'importance de l'apprentissage des deux langues. On est loin de slogans électoraux du type « Meer Brigitte, minder Frans » d'il y a quelques années et de l'époque où chacun des groupes linguistiques semblait avoir pour souci premier de réduire la présence de l'autre langue. L'opportunité d'introduire des langues maternelles autres que le français, le néerlandais et l'anglais dans l'apprentissage précoce des élèves a également été évoquée, mais ne fait pas l'objet d'un soutien aussi unanime que l'importance d'améliorer drastiquement la connaissance des trois « langues-liens » que sont le français, le néerlandais et l'anglais.

Une conscience suffisante de l'urgence ?

Le *fact sheet* distribué aux participants étaye un *sense of urgency* qui semblait parfois plus intensément partagé au sein du public qu'au sein du panel. Guy Vanhengel a certes fait remarquer que la baisse de la proportion de Bruxellois disant pouvoir parler le néerlandais bien ou très bien pourrait être due en partie à un ajustement à la hausse des critères d'auto-évaluation, lui-même dû à une augmentation de la fréquence des contacts se déroulant en néerlandais (également documentée par le taalbarometer). C'est possible, mais cela jette des doutes sur l'évaluation positive du passé plutôt que sur l'évaluation négative du présent. Philippe Close, pour sa part, a fait remarquer que le décrochage scolaire, particulièrement sérieux à Bruxelles, constituait un problème encore plus urgent que l'inadéquation de la compétence linguistique. Les deux problèmes, cependant, ne sont pas indépendants : à quoi sert-il de terminer ses études si, faute de pouvoir se débrouiller en néerlandais et en anglais, on ne parvient pas même à obtenir un stage ?

Une incapacité structurelle

Si la prise de conscience et la volonté y sont parmi les interlocuteurs politiques bruxellois, en revanche la capacité institutionnelle leur fait largement défaut. S'agissant de l'enseignement, la discussion a souvent donné l'impression qu'en rassemblant les têtes de liste régionaux elle n'impliquait pas les interlocuteurs les plus appropriés. Certes, c'est via les élections régionales que les citoyens peuvent déterminer la composition des assemblées et exécutifs des Communautés en charge de l'enseignement bruxellois. Mais ces assemblées et ces gouvernements sont largement dominés par les élus des deux autres régions et, en toute probabilité, les prochains ministres de l'enseignement sortiront de leurs rangs. Benjamin Dalle, qui a remplacé au pied levé Bianca Debaets, a fait remarquer que lui au moins était à sa place, puisqu'il menait la liste de son parti pour les élections de la Communauté flamande. (Les électeurs qui choisissent de voter pour une liste du collège électoral néerlandophone ont le droit de participer à l'élection des six membres bruxellois du Parlement flamand.) Mais quel est le poids, dans ce Parlement, des 6 élus bruxellois par rapport aux 118 élus flamands ? Au delà de leur illisibilité pour le citoyen moyen, la complexité de nos institutions est manifestement la source d'un sérieux déficit démocratique pour cette compétence cruciale pour l'avenir de notre région qu'est l'enseignement.

Communauté flamande : une expansion insuffisante ?

Or, du côté des Communautés, la réponse tarde à venir. Qu'en est-il, en premier lieu, de la Communauté flamande ? Parmi les jeunes Bruxellois sortis des écoles néerlandophones bruxelloises, le pourcentage de ceux qui disent pouvoir parler bien ou très bien le français et l'anglais a chuté, entre 2000 et 2017, de 94 à 69% et de 78 à 72%. Il reste que, d'après ces chiffres, ces écoles produisent encore environ 60% de trilingues en fin de parcours. Comme elle a augmenté significativement la capacité de ses écoles, la Communauté flamande estime donc faire sa part pour le multilinguisme des Bruxellois. Mais le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés à Bruxelles a augmenté plus rapidement encore. Les écoles néerlandophones n'en accueillent actuellement que 18%. On est loin de l'ambition de 30% affichée par des participants néerlandophones lors du débat de 2014, bien au-dessous de la demande aussi.

Communauté française : un pacte aux effets pervers ?

Du côté de la Communauté française, le pacte d'excellence dit avoir fait de l'apprentissage des langues une de ses priorités, principalement en alignant la Wallonie sur Bruxelles — la deuxième langue dès la troisième primaire — et en acceptant de financer ces heures comme ce n'était pas le cas tant que cette obligation était limitée à Bruxelles. Mais les cours de néerlandais ne comptent toujours pas pour le Certificat d'études de base (CEB), ce qui ne laisse pas augurer d'une amélioration de leurs très piètres résultats actuels. Le résultat net pour Bruxelles a même beaucoup de chances d'être négatif pour l'apprentissage du néerlandais à Bruxelles, où il sera encore plus difficile de recruter des enseignants compétents et motivés pour cette matière, en raison de la demande nouvelle désormais créée dans toute la Wallonie (où il est moins cher d'habiter). Ce n'est pas le fait que le pacte d'excellence impose deux années de latin dans le secondaire, même pour ceux qui se destinent à des filières techniques ou professionnelles, qui réconfortera les Bruxellois. Les décisions de la Communauté française semblent décidément prises bien loin de Bruxelles et des besoins linguistiques urgents de ses élèves.

Des instituteurs bruxellois bilingues

Si les pouvoirs communautaires ne se montrent pas à la hauteur, il n'est pas étonnant que des Bruxellois prennent des initiatives, même si le carcan institutionnel les contraint à un bricolage inconfortable. Une promesse réalisée et tenue est la mise en place, sous l'impulsion de Guy Vanhengel, d'une formation d'instituteurs bilingues grâce à une collaboration entre la haute école Francisco Ferrer et l'Erasmushogeschool. Ce ne fut pas chose facile, notamment pour trouver le financement. En raison de l'opposition d'une voix sur dix, Beliris n'a pas accepté de le prendre en charge. C'est finalement la VGC qui l'a fait. Les premiers diplômés sortiront en 2020.

Des écoles secondaires trilingues ?

La proposition de création d'écoles secondaires multilingues présentée conjointement par les recteurs de l'ULB et de la VUB est un autre effort pour faire face à l'urgence. Une étude financée par la Région bruxelloise a permis d'en baliser la faisabilité juridique. La législation linguistique de 1963 exige qu'à Bruxelles la langue d'enseignement dans les écoles financées par les pouvoirs publics soit le français *ou* le néerlandais. Ce texte devrait pouvoir être interprété de manière à ce qu'une école puisse adopter comme langues d'enseignement le français *et* le néerlandais. L'enseignement en anglais pourrait être introduit sous le déguisement de l'enseignement de l'anglais par immersion, comme c'est déjà le cas dans un certain nombre d'écoles wallonnes. Dans le projet des recteurs, la mise sur pied d'égalité du français et du néerlandais est essentielle, aussi pour des raisons psychologiques et symboliques, aucune des deux langues n'ayant alors une préséance formelle par rapport à

l'autre. La présence de l'anglais et son usage dans certaines fonctions pourraient par ailleurs éviter que l'asymétrie effective du bilinguisme français-néerlandais ne conduise à un fonctionnement interne presque exclusivement en français.

Plus dure à contourner est la contrainte imposée par l'article de la Constitution, qui confie aux Communautés flamande, française et germanophone, respectivement, l'enseignement en néerlandais, français et allemand. L'état fédéral dispose des compétences résiduelles, donc aussi celle de l'enseignement bilingue. Mais il n'a ni ministère, ni administration, ni budget, ni législation pour s'en occuper. Une piste pourrait consister à déléguer cette compétence à la Commission communautaire commune (COCOM), une autre à adopter le modèle des écoles européennes de type II, cofinancées par les instances européennes et les autorités locales et délivrant le baccalauréat européen. Quant aux pouvoirs organisateurs, plusieurs communes, dont la ville de Bruxelles, ont déjà manifesté leur intérêt, mais des initiatives libres comme l'école primaire Pistache à Schaerbeek pourraient aussi rentrer dans ce cadre, de même que des initiatives hybrides comme l'école secondaire à laquelle l'ULB est associée à Molenbeek.

Une pénurie d'enseignants.

Toute ambition en matière d'apprentissage linguistique, et singulièrement du néerlandais, se heurte cependant rapidement au problème du recrutement durable d'un nombre suffisant d'enseignants. Faute de trouver des intérimaires, ou même des titulaires, des classes passent des mois sans cours de néerlandais. L'accord entre les Communautés rendant possible le détachement d'enseignants dans des écoles de l'autre Communauté n'a guère donné de résultat. Plusieurs participants proposent que l'on accorde une prime aux enseignants bruxellois (comme aux policiers bruxellois) sans préciser à quel niveau de pouvoir en incomberait le coût. Pascal Smet propose en outre d'encourager les vocations tardives en facilitant le passage du privé à l'enseignement par la valorisation pécuniaire du parcours antérieur, et il estime que la fusion des communes proposée par One.Brussels aurait l'avantage de créer un vaste réseau d'écoles communales pouvant faire un usage plus efficace de ses enseignants. Enfin, Philippe Close suggère de profiter de la présence à Bruxelles d'une centaine de milliers d'étudiants, dont beaucoup de néerlandophones, en les associant comme jobistes à l'apprentissage du néerlandais dans nos écoles. Ce ne sont que quelques exemples de l'inventivité et de la flexibilité dont l'enseignement bruxellois devra faire preuve pour être à la hauteur des défis.

Quel peuple?

A travers et au-delà de l'apprentissage des langues dans nos écoles se pose aussi la question de savoir à quelle communauté les écoles bruxelloises doivent aider leurs élèves à s'intégrer. Importe-t-il de maintenir à Bruxelles une dualité tranchée entre des réseaux francophone et néerlandophone solidement imbriqués, respectivement, dans les systèmes d'enseignement de Wallonie et de Flandre, de manière à faire des élèves bruxellois des membres à part entière de l'une ou l'autre des deux grandes communautés linguistiques et culturelles du pays ? Ou faut-il considérer cette vision comme irrémédiablement obsolète dans une ville où « Flamands » et « Wallons » ne forment plus qu'une petite minorité, sensiblement plus petite, par exemple, que celle des « Marocains ». Si c'est le cas, ce n'est pas seulement le régime linguistique qui doit être repensé mais aussi — comme y a insisté, dans son interpellation aux panelistes, Eric Corijn (VUB), relayé par Elke Van den Brandt — l'enseignement de l'histoire et de la géographie. La question de l'enseignement des langues est une question d'efficacité économique et de justice sociale en raison de son impact direct sur les perspectives professionnelles des jeunes bruxellois. Mais elle est inévitablement aussi liée à la question de savoir ce qui a le plus de sens : faire croire aux Bruxellois du 21^e siècle qu'ils appartiennent — ou doivent faire l'effort d'appartenir — soit au peuple flamand soit au peuple wallon, ou leur faire croire à la possibilité de construire et reconstruire sans cesse, malgré sa diversité, malgré sa fluidité, un véritable peuple de Bruxelles.